



Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sont des experts en matière d'accompagnement d'entreprises artisanales : nous connaissons les artisans, nous connaissons leurs métiers, leurs préoccupations.

C'est notre rôle, notre travail depuis toujours que de les aider à se développer, à se former et à se transformer... Aujourd'hui, nous allons encore plus loin en proposant une nouvelle offre de services entièrement régionalisée : le PASS ARTISAN.

Je suis convaincu de la pertinence et de l'efficacité d'apporter à tous les artisans du Grand Est une gamme de services identiques. Peu importe où ils se trouvent dans notre région : ils doivent pouvoir être accompagnés de la même façon.

C'est tout l'enjeu du Pass Artisan. Du développement de l'entreprise à sa transmission, les artisans trouveront une aide concrète et totale auprès de leur chambre de métiers.

C'est ça, être un accompagnateur d'entreprise !

« Le PASS ARTISAN est un outil simple, précis, personnalisé et complet, il est redoutablement efficace pour répondre aux besoins d'une entreprise artisanale, à n'importe quelle étape de sa vie. »

Bernard Stalter, président de la CMA Grand Est



REPRISE, PERFORMANCE, TRANSMISSION :



8 PRESTATIONS

POUR VOUS AIDER À FAIRE PROGRESSER, TRANSMETTRE OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE ARTISANALE.





PASSARTISAN
L'expertise Cma
REPRISE, PERFORMANCE, TRANSMISSION

Chauffagiste installé en Alsace depuis 1975, Robert Rumpler a pu bénéficier de l'aide et des conseils de la CMA Alsace, dans le cadre du Pass Artisan pour transmettre son entreprise à son employé.

« Un accompagnement à dimension humaine »

Né et développé en Alsace, le Pass Artisan a déjà été testé et validé par plusieurs entreprises artisanales.

« J'ignorais tout des questions de transmission et je n'avais aucune idée de ce que pouvait valoir mon affaire ». Diagnostic, évaluation, valorisation, point sur les stocks et la clientèle... son conseiller CMA a tout étudié, dans l'écoute et le dialogue, et remis à Robert un dossier complet. Parallèlement, l'employé de Robert Rumpler, futur repreneur, a lui aussi bénéficié d'un accompagnement par un autre conseiller CMA pour préparer son offre de reprise. « Le processus de conseil est sain et fluide et le côté humain est omniprésent ».

CONTACTEZ VOTRE CMA

Le Pass ARTISAN s'inscrit dans la stratégie globale de développement de l'entreprise artisanale portée par la CRMA Grand Est en partenariat avec la Région Grand Est et baptisée : le PACTE ARTISANAT

Ce pacte a pour objectifs 3 grandes thématiques :

- ✓ L'analyse des évolutions économiques et sociales du secteur de l'artisanat
- ✓ L'accompagnement d'entreprises artisanales dans les différentes phases de la création,
- ✓ Le développement et la valorisation des métiers d'art.



Prestation réalisée dans le cadre du «PACTE REGIONAL POUR L'ARTISANAT 2018-2020», cofinancée par la Région Grand Est, par l'Union européenne, avec les Fonds structurels et d'investissement et la Chambre Régionale et les Chambres Départementales de Métiers et de l'Artisanat du Grand Est.

PASSARTISAN
L'expertise Cma

TRANSMISSION
PERFORMANCE
REPRISE



Prestations
prises en charge à 100%



*A l'exception du Pass Expert, l'ensemble de ces prestations est totalement pris en charge par la CRMA Grand Est, votre CMA départementale, la Région Grand Est et les fonds européens FSE et FEDER